

<https://philosophie.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article566>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Philosophie

Vadémécum à l'usage des jeunes professeur.es de philosophie

- Sur le métier d'enseignant - Contenus pédagogiques -

Date de mise en ligne : vendredi 27 août 2021

Copyright © PhilosophieEspace pédagogique académique - Tous droits

réservés

Sommaire

- [L'enseignement de la philosophie au sein du système éducatif](#)
- [L'enseignement de la philosophie au sein du lycée](#)
- [L'esprit de l'enseignement philosophique](#)
 - [1. Apprendre à penser par soi-même](#)
 - [2. Apprendre à lire et à faire étudier les philosophes](#)
- [La dissertation](#)
- [L'explication de texte](#)
- [L'essai](#)
- [Le programme et l'organisation des notions](#)
- [Une mise en réseau des notions et des repères](#)
 - [Le bonheur](#)
 - [La conscience](#)
 - [Le devoir](#)
 - [L'État](#)
 - [L'inconscient](#)
 - [La justice](#)
 - [Le langage](#)
 - [La liberté](#)
 - [La nature](#)
 - [La raison](#)
 - [La religion](#)
 - [La science](#)
 - [La technique](#)
 - [Le temps](#)
 - [Le travail](#)
 - [La vérité](#)

L'exercice du métier de professeur de philosophie dans l'enseignement public français suppose que soient bien identifiés :

- Son **cadre institutionnel**, sa place au sein de l'État et les missions de l'enseignant.
- Les **compétences attendues** et les ressources dont il dispose.
- Les normes des **exercices** enseignés et évalués lors de l'examen.
- L'esprit de ses **programmes**.

L'enseignement de la philosophie au sein du système éducatif

Depuis sa fondation sous la Monarchie de Juillet, sous l'impulsion de Victor Cousin, l'enseignement de la philosophie au lycée est l'affaire de l'Etat. Mais l'Etat n'est pas l'affaire des professeurs de philosophie. En tant que fonctionnaires, ils sont soumis aux obligations communes aux « agents du service public de l'éducation », conformément au **statut général de la fonction publique** ; en particulier, l'**obligation de service**, l'**obligation**

d'obéissance hiérarchique et de formation ; l'obligation de secret et de discrétion professionnelle, enfin, **l'obligation de neutralité, l'obligation de moralité et de dignité, l'obligation de réserve et l'obligation de désintéressement.**

Pour la même raison, les droits suivants leurs sont garantis :

- attachés à la fonction : **droits à la rémunération et à la retraite, droit de protection, droit de retrait et droit de formation ;**
- en tant que citoyens : **principe de non-discrimination, droit syndical, droit de grève et droits sociaux**

Pour la source officielle de ces droits et obligations, voir :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/statut-general-des-fonctionnaires>.

Comme les autres professeurs et personnels de l'enseignement, le professeur de philosophie est appelé à mettre en oeuvre un certain nombre de compétences communes. Il doit, en particulier, « **faire partager les valeurs de la République** ».

Cela implique de « savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : **la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations** ; aider les élèves à développer leur **esprit critique**, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. » [1]

En matière de **laïcité**, comme le stipule l'article premier de la loi du 9 décembre 1905, dite de séparation des Eglises et de l'Etat, « **la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes** sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public ». « Vous ne toucherez jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée, qui est la conscience de l'enfant » disait Jules Ferry. [2]

La laïcité est le cadre de l'exercice libéral de l'enseignement de la philosophie. Elle préserve l'élève et le professeur de tout « droit d'immixtion, de surveillance, de contrôle et de veto » sur sa conscience et ses pensées mais non sur ses actes et ses paroles, conformément aux lois en vigueur :

- <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3003>
- https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/12/lettre_ferry_instituteurs.pdf

La laïcité n'est pas une doctrine. Elle concerne tout autant le **champ politique** que le **champ religieux**. Elle se résume dans **l'obligation de neutralité**. Elle donne au professeur, dans son champ de compétence, **le droit imprescriptible de former le jugement critique de ses élèves** et d'armer leur raison grâce aux résultats de la recherche. Porteur d'un savoir, il n'a donc pas, dans l'exercice de ses fonctions, à promouvoir ou à interdire un quelconque système de croyances.

À ce titre et dans le cadre de l'enseignement disciplinaire, **la connaissance du fait religieux** fait partie des missions de l'école. Cet enseignement concerne, pour la philosophie, particulièrement mais pas seulement, l'étude des questions liées à la notion de « religion ». Il permet d'approfondir **la culture** des élèves, de leur faire saisir **la complexité du monde contemporain et des dimensions de leur propre existence** et de reconnaître **le pluralisme des opinions, des croyances et des cultures**.

Il doit toujours être subordonné à la **reconnaissance de l'autorité des sciences** et de **l'égalité de chaque être humain quel que soit son sexe, son histoire ou sa confession**. L'ouverture progressive des auteurs du

programme, notamment à des auteurs philosophes, répond à cet impératif de lutte contre toutes les discriminations. [3]

L'enseignement de la philosophie au sein du lycée

L'enseignement de philosophie en terminale est **intégré au tronc commun des séries générales et technologiques**. Placé à un moment charnière de son parcours scolaire, il apporte à l'élève sa dimension critique spécifique et ses repères. Il peut également intervenir au sein de :

- [La spécialité « Humanités, Littérature et philosophie »](#)
- [L'enseignement moral et civique \(E.M.C.\), de la Seconde à la Terminale](#)
- [Les grands enjeux du monde contemporain \(D.G.M.C\)](#)
- [Les ateliers de philosophie en lycée professionnel](#)

Le professeur de philosophie participe au « **conseil d'enseignement** » qui permet, en fin d'année, de réfléchir à l'organisation du travail de la discipline, à la répartition équitable des classes, à l'organisation collégiale des devoirs et des corrections et aux projets pédagogiques. Il siège également ou est représenté au « **conseil pédagogique de l'établissement** ». Cet organe consultatif assiste le chef d'établissement et contribue à la détermination et à la mise en oeuvre du projet d'établissement ainsi qu'à toute perspective de travail originale, en particulier en terme de co-enseignement. Dans ses fonctions d'**éducateur** enfin, le professeur de philosophie est attentif à tous ses élèves.

L'esprit de l'enseignement philosophique

Il se résume dans deux impératifs :

1. Apprendre à penser par soi-même

Michel Foucault définit la critique comme « l'art de l'inservitude volontaire ou de l'indocilité réfléchie. » L'enseignement de la philosophie repose sur un paradoxe. Il vise l'accès, pour chacun, à une pensée libre et singulière mais il suppose une discipline. **La formation du jugement critique** apprend à motiver, en toute connaissance de causes, adhésion, refus, ou réserve. Elle repose sur la capacité à comprendre son objet, à former son concept, à sonder sa légitimité et à en interroger le sens. Cette capacité se développe par le travail de distinction et de clarification des notions qu'opère l'enseignement de la philosophie et par la confrontation avec les philosophes. Si l'expression « penser par soi-même » a un sens, c'est donc d'abord pour le professeur. « Etre soi-même, à condition d'être quelqu'un » disait Georges Canguilhem. Le professeur est garant de son cours. Il doit savoir choisir et en fixer le cadre et proposer un cours « personnel, suivi et explicite ». Il doit exercer pleinement sa responsabilité intellectuelle, s'il veut pouvoir former celle de ses élèves.

2. Apprendre à lire et à faire étudier les philosophes

L'enseignement de la philosophie français est un enseignement d'histoire de la philosophie. Il suppose et repose sur la lecture d'oeuvres appartenant à la tradition philosophique. « L'esprit vivant, qui habite une philosophie, demande,

pour se dévoiler, à être mis au monde par un esprit de même famille » disait Hegel. Si l'existence d'auteurs « majeurs » est matière à débat, chacun conviendra qu'il est difficile d'enseigner la philosophie sans avoir étudié et sans appuyer son enseignement sur la connaissance des oeuvres majeures de ces 6 ou 7 des auteurs auxquels les autres ne cessent de se référer : **Platon et Aristote, Descartes, Spinoza, et Leibniz**, enfin, **Kant et Hegel**.

Connaître et faire lire des pages de ces auteurs, ainsi que celles des autres auteurs du programme, fait pleinement partie de la mission du professeur de philosophie. Reconnaître leur importance n'est pas faire allégeance. Les lire et les expliquer n'est pas apprendre simplement des pensées, c'est apprendre à penser.

S'agissant de **culture générale**, il est naturellement indispensable, pour l'élève et comme pour le professeur, de disposer de connaissances précises tirées de champs encyclopédiques autres que celui de la philosophie : art, religion, droit, science, histoire, etc. La visite d'un musée, la connaissance plus intime de l'oeuvre d'un peintre, de celles d'un réalisateur de cinéma, de grandes oeuvres littéraires mais aussi de théories et de thèmes scientifiques étudiés par ailleurs font partie intégrante de son enseignement. Celui-ci ne doit jamais faire perdre le sens du concret ni négliger l'existence d'univers ou de pensées radicalement autres : mythologies, rituels, pratiques sociales, etc.

La dissertation

« Etude méthodique et progressive d'un problème que l'analyse d'une question permet de construire », une dissertation **ne doit pas comporter nécessairement trois parties (thèse, antithèse, synthèse)**.

En effet, La division en trois parties est une forme de plan qui ne convient pas à tous les sujets ni à tous les élèves. Elle présuppose l'existence d'un tiers et d'un **juste milieu** (Aristote, valeur de la mesure) ou bien la fécondité de la **contradiction** (Hegel et l'*Aufhebung*).

Une dissertation réussie peut parfaitement comporter **deux parties**. Dans la première, une fois le problème identifié, la dissertation expose et examine la thèse qu'elle **combat** (Non-A ou B s'il s'agit d'une alternative). La seconde partie défend et illustre la valeur de la thèse choisie (A) pour résoudre le problème et répondre à la question posée. Cette manière de « **dramatiser** » la réflexion, qui ne vaut pas davantage comme méthode générale, peut sembler plus proche de la résolution effective d'un problème. Elle dépend de la manière dont est prise au sérieux et bien choisie la thèse combattue. « Il faut pouvoir être fier de ses ennemis » disait Nietzsche.

L'apprentissage des notions est aussi l'occasion d'initier l'élève aux joies de la dialectique pour, à la manière de Socrate, mettre en pièce la **doxa** grâce à la rigueur de l'**idée** :

- Une fois étudiée l'idée de « contrat social », montrer comment elle réduit à néant les notions de « représentants », de « séparation des pouvoirs » ou de « gouvernement démocratique ».
- Une fois la liberté bien comprise comme « ce qui existe par la seule nécessité de sa nature et est déterminé par soi seul à agir » (Ethique, Déf. 7), montrer qu'il ne peut exister de « volonté libre » ni de « libre-arbitre ». Ces exemples, au libre choix du professeur, peuvent être, comme les duels oratoires, une manière joyeuse de s'exercer à la dialectique, à l'**oral** comme à l'**écrit**, et d'éprouver combien la philosophie « met le monde à l'envers ».
- Il importe enfin d'apprendre à l'élève la **gestion du temps** et de veiller à un **entraînement en temps limité** selon un cadre assez strict. Savoir qu'au moment de commencer la rédaction, il est profitable d'écrire la conclusion (savoir où l'on va) pour rédiger l'introduction puis composer. Savoir que le sens de ce qu'on examine n'apparaît que progressivement. « Parti d'un sens qu'il n'a pas besoin de définir, écrivait Bergson, parce que c'est celui que tout le monde connaît, le philosophe aboutit à un sens qu'il a parfaitement défini, s'il est maître de

sa pensée ». Il s'agit naturellement d'un idéal.

L'explication de texte

« Elle s'attache à dégager les enjeux philosophiques et le démarche propre d'un passage extrait de l'oeuvre d'un des auteurs du programme ».

Sa mise en oeuvre ne répond, pas plus que la dissertation, à une méthode unique. Cependant, elle est davantage normée. **Elle ne consiste pas à découper le texte en parties et à découvrir le thème et la thèse. Elle doit dégager et préciser :**

1. La **situation** du texte en contexte : partie brève et difficile à mettre en oeuvre par l'élève mais indispensable pour le professeur lors de l'explication en classe.
2. Son **projet** (par exemple : une démonstration, une réfutation de telle idée, un développement et une illustration de telle idée défendue par l'auteur).
3. Sa **structure argumentative**, c'est-à-dire sa structure logique (par exemple : il s'agit de l'énoncé d'une thèse suivie de sa démonstration par l'absurde puis d'un corollaire etc.).
4. Ses **mots-clés** et le réseau de relations et des propositions dans lesquelles ils sont insérés. C'est la partie qui doit être le plus développée et qui déploie la substance du texte.
5. La **portée** du texte : ses enjeux et les conclusions que l'on peut en tirer.

L'essai

« L'essai est un exercice d'argumentation ordonnée à la fois plus bref et plus libre que la dissertation. L'important est qu'il rende compte d'une pensée personnelle, progressive et ordonnée, appuyée sur des références et des exemples précis. » Autrement dit, l'essai est une tentative. Il garde un caractère de recherche et de compte rendu d'un travail de l'élève.

Le programme et l'organisation des notions

« Les notions n'indiquent pas des parcours qui seraient déterminés à l'avance, pas davantage un ordre correspondant aux chapitres successifs d'un cours qui relève de la responsabilité du professeur ».

Le programme de philosophie est de nature **constructiviste**. Ordonnées selon des « perspectives » les « notions », comme l'Être selon Aristote, sont des « termes dotés de multiples sens » et ne signifient rien par-elles-mêmes. Elles renvoient à des questions et à des problèmes dont la détermination et l'explicitation sont à la charge du professeur.

« Communément partagées, les notions font l'objet d'une élaboration conceptuelle mettant en évidence les problèmes que soulèvent leur définition et leur **articulation entre elles**. »

À un monde devenu labyrinthe, il est possible que convienne le hasard d'une disposition alphabétique. Il faut tâcher de **ordonner** et prendre garde à ce que les élèves ne tiennent les notions pour des choses, même abstraites, et ne perdent le fil. Il convient, également pour des raisons d'élémentaire clarté pédagogique, de toujours **explicit**er la

démarche adoptée, de **préciser** les questions directrices choisies et de prendre en compte la manière dont les élèves doivent préparer le travail du cours, y contribuer et l'assimiler. Un cours n'est pas une leçon. La division en « perspectives » qui correspondent à l'organisation classique de la discipline (anthropologie, connaissance, action), peut être une manière utile d'organiser l'année et de structurer le traitement ordonné des notions.

Composer son cours et le modifier en fonction des circonstances, inventer des exercices et en changer est un des privilèges du métier. La mise en ordre qui suit n'a donc **aucun caractère impératif**. Elle n'appelle à aucun traitement exhaustif qui serait tout à fait impossible. Elle vise à faire apparaître des **recoupements** et une **systematicité**. Elle met en relation les notions entre elles et avec des questions précises. Elle contribue à déployer leurs horizons de sens et leurs liens avec certains repères plus appropriés. Elle recommande d'aller toujours des questions vers les auteurs et d'effectuer systématiquement un repérage préalable des dimensions essentielles que recouvre une notion.

Une mise en réseau des notions et des repères

L'art

- *L'art et la vérité* : imitation, représentation, révélation, abstraction.
- *L'art et la technique* : inspiration, imagination, création.
- *L'art et la culture* : l'art et le beau ; les beaux-arts : un exemple tiré du cinéma, de la littérature, ou de l'architecture, etc.

Repères associés : Abstrait/concret - Concept/image/métaphore - Formel/Matériel- Idéal/réel - Intuitif/discursif - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Ressemblance/analogie - Transcendant/immanent.

Le bonheur

- *Le bonheur et la conscience* : les biens et les maux ; le plaisir et la douleur ; le hasard et le destin.
- *Le bonheur et le devoir* : les vertus et la vie heureuse ; les devoirs et l'ordre social.
- *Le bonheur et la religion ; le bonheur et l'État*.

Repères associés : Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Contingent/nécessaire - Essentiel/accidentel - Idéal/réel - Impossible/possible - Intuitif/discursif - Médiat/immédiat - Public/privé - Transcendant/immanent.

La conscience

- *La conscience et la science* : conscience de soi, conscience d'objet, conscience et reconnaissance d'autrui.
- *La conscience et la nature* : l'âme et le corps ; la motricité et la réceptivité, la présence au monde ; action et passion.
- *La conscience et le devoir* : La personne et l'identité personnelle, la responsabilité et l'imputabilité ; le sujet, le croyant et le citoyen (cf. la religion, l'État).

Repères associés : Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Concept/image/métaphore - Essentiel/accidentel - Expliquer/comprendre - Idéal/réel - Intuitif/discursif - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Public/privé - Transcendant/immanent - Universel/général/particulier/singulier.

Le devoir

- *Le devoir et la conscience* : la responsabilité ; le désir et l'interdit ; le respect ; le bien et le mal ; faute, honte et culpabilité.
- *Le devoir et la raison* : fondements et formes ; vertus et obligations ; intention et conséquences.
- *Le devoir et la religion ; le devoir et l'État.*

Repères associés : Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Contingent/nécessaire - Essentiel/accidentel - Exemple/preuve - En fait/en droit - Formel/matériel - Idéal/réel - Identité/égalité/différence - Impossible/possible - Légal/légitime - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Obligation/contrainte - Origine/fondement - Principe/cause/fin - Public/privé - Théorie/pratique - Transcendant/immanent - Universel/général/particulier/singulier.

L'État

- *L'État et la liberté* : le sujet et le citoyen ; fondement, organisation et fins de l'État ; les formes de gouvernement, la démocratie.
- *L'État et la société (le devoir)* : éducation et socialisation ; économie et politique ; droit et famille (filiation, conjugalité, sexualité).
- *L'État et la violence (la nature)* : conflit et concurrence ; autorité et obéissance ; coopération et hostilité ; guerre et paix, nations et empires.

Repères associés : Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Concept/image/métaphore - Contingent/nécessaire - Essentiel/accidentel - En fait/en droit - Formel/matériel - Idéal/réel - Identité/égalité/différence - Impossible/possible - Légal/légitime - Médiat/immédiat - Obligation/contrainte - Origine/fondement - Persuader/convaincre - Principe/cause/fin - Public/privé - Ressemblance/analogie - Théorie/pratique - Transcendant/immanent.

L'inconscient

- *L'inconscient et la conscience* : automatisme, habitude, conflit psychique, traumatisme et guérison.
- *L'inconscient et la raison* : folie, névrose, psychose et perversions, normal et pathologique.
- *L'inconscient et la culture* : l'art, la religion, l'État.

Repères associés : En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Concept/image/métaphore - Contingent/nécessaire - Croire/savoir - Expliquer/comprendre - Impossible/possible - Intuitif/discursif - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Origine/fondement - Ressemblance/analogie - Transcendant/immanent - Vrai/probable/certain.

La justice

- *La justice et la science* : la norme ; droit naturel et droit positif ; droits et devoirs ; justice et droit.
- *La justice et la raison* : la vertu de justice ; égalité et équité ; rétribution et distribution, vengeance et pardon ; le don.
- *La justice et l'État* : l'appareil de justice ; l'État de droit ; les inégalités, la reconnaissance.

Repères associés : Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Concept/image/métaphore - Essentiel/accidentel - Exemple/preuve - En fait/en droit - Formel/matériel - Idéal/réel - Identité/égalité/différence - Impossible/possible - Légal/légitime - Médiat/immédiat - Obligation/contrainte - Origine/fondement - Persuader/convaincre - Principe/cause/fin - Public/privé - Ressemblance/analogie - Théorie/pratique - Transcendant/immanent - Universel/général/particulier/singulier - Vrai/probable/certain.

Le langage

- *Le langage et la conscience* : expression et communication ; les signes et leur interprétation ; dire et faire.
- *Le langage et la raison* : concept, jugement, raisonnement ; logique, rhétorique et dialectique.
- *Le langage et l'État* : idéologie et domination ; information, communication et critique.

Repères associés : Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Concept/image/métaphore - Essentiel/accidentel - Formel/matériel - Idéal/réel - Intuitif/discursif - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Origine/fondement - Persuader/convaincre - Public/privé - Ressemblance/analogie - Universel/général/particulier/singulier.

La liberté

- *La liberté et la conscience* : spontanéité, libre-arbitre et délibération, autonomie ; action et passion.
- *La liberté et la nature* : la servitude ; la violence ; hasard, destin, déterminisme et destinée.
- *La liberté et l'État* : liberté des anciens, liberté des modernes ; liberté, droit et pouvoir ; morale et politique (cf. l'État).

Repères associés : Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Concept/image/métaphore - Contingent/nécessaire - Essentiel/accidentel - Exemple/preuve - Expliquer/comprendre - En fait/en droit - Formel/matériel - Idéal/réel - Impossible/possible - Légal/légitime - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Obligation/contrainte - Origine/fondement - Persuader/convaincre - Principe/cause/fin - Public/privé - Ressemblance/analogie - Théorie/pratique - Transcendant/immanent.

La nature

- *La nature et la culture* : inné et acquis, nature et artifice, diversité des cultures.
- *La nature, la science et la technique* : la vie, les vivants et les sociétés humaines.
- *La nature et la religion* : le mythe, la science et la philosophie : procréation et génétique, évolution des espèces et place du genre humain, finalité et causalité.

Repères associés : Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Concept/image/métaphore - Contingent/nécessaire - Essentiel/accidentel - Exemple/preuve - Formel/matériel - Genre/espèce/individu - Hypothèse/conséquence/conclusion - Idéal/réel - Impossible/possible - Intuitif/discursif - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Origine/fondement - Persuader/convaincre - Principe/cause/fin - Ressemblance/analogie - Théorie/pratique - Transcendant/immanent - Universel/général/particulier/singulier - Vrai/probable/certain.

La raison

- *La raison et la nature* : le cœur et la raison ; sensation, image, concept ; hasard et nécessité ; ordre, organisation et complexité.
- *La raison et la science* : logique, méthode et raisonnement ; cause et loi ; expliquer et comprendre.
- *La raison et le devoir* : les moyens et fins ; la raison et la volonté : courage, prudence, modération et justice ; le rationnel et le raisonnable.

Repères associés : Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Concept/image/métaphore - Contingent/nécessaire - Croire/savoir - Essentiel/accidentel - Exemple/preuve - Expliquer/comprendre - En fait/en droit - Formel/matériel - Genre/espèce/individu - Hypothèse/conséquence/conclusion - Idéal/réel - Impossible/possible - Intuitif/discursif - Légal/légitime - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Obligation/contrainte - Origine/fondement - Persuader/convaincre - Principe/cause/fin - Public/privé - Ressemblance/analogie - Théorie/pratique - Transcendant/immanent - Universel/général/particulier/singulier - Vrai/probable/certain.

La religion

- *La religion et la raison* : foi et raison, sacré et le profane ; mythe et raison ; Dieu, les dieux, le divin ; fanatisme et mystique.
- *La religion et le devoir* : la violence et la sacré ; le rite et la piété ; les interdits et la morale.
- *L'État et la religion* : liberté de conscience et liberté religieuse ; communauté et société ; le spirituel et le temporel (la laïcité).

Repères associés : Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Concept/image/métaphore - Contingent/nécessaire - Croire/savoir - Essentiel/accidentel - Idéal/réel - Impossible/possible - Intuitif/discursif - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Obligation/contrainte - Origine/fondement - Persuader/convaincre - Principe/cause/fin - Public/privé - Ressemblance/analogie - Théorie/pratique - Transcendant/immanent - Universel/général/particulier/singulier - Vrai/probable/certain.

La science

- *La science et la nature* : métaphysique et science ; sciences de la nature, sciences de la vie et science de l'homme.
- *La science et la raison* : la démonstration ; la preuve ; déduction et induction ; expérimentation et vérification ; l'interprétation.
- *La science et l'État* : science et politique ; connaissance et action ; idéologie et communication.

Repères associés : Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Concept/image/métaphore - Contingent/nécessaire - Croire/savoir - Essentiel/accidentel - Exemple/preuve - Expliquer/comprendre - Formel/matériel - Genre/espèce/individu - Hypothèse/conséquence/conclusion - Idéal/réel - Impossible/possible - Intuitif/discursif - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Persuader/convaincre - Principe/cause/fin - Ressemblance/analogie - Théorie/pratique - Transcendant/immanent - Universel/général/particulier/singulier - Vrai/probable/certain.

La technique

- *La technique et la nature* : la main, l'outil et la machine.
- *La technique et la science* : la mesure, l'expérimentation, l'invention.
- *La technique et le devoir* : habiter, maîtriser, préserver ; technique et progrès.

Repères associés : Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Contingent/nécessaire - Essentiel/accidentel - Formel/matériel - Idéal/réel - Impossible/possible - Intuitif/discursif - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Obligation/contrainte - Origine/fondement - Principe/cause/fin - Ressemblance/analogie - Théorie/pratique - Transcendant/immanent.

Le temps

- *Le temps et la conscience* : conscience personnelle, conscience social, conscience historique ; nature du temps : temps de la conscience et temps du monde.
- *Le temps et la science* : la mesure du temps ; l'instant ; la prévision et l'imprévisible.
- *Le temps et l'éternité* : temps cyclique, temps linéaire ; l'irréversibilité et le retour du temps ; histoire et salut.

Repères associés : Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Concept/image/métaphore - Contingent/nécessaire - Essentiel/accidentel - Formel/matériel - Idéal/réel - Impossible/possible - Intuitif/discursif - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Origine/fondement - Ressemblance/analogie - Transcendant/immanent.

Le travail

- *Le travail et la liberté* : travail et aliénation ; travail et loisir ; travail, contrat et droit.
- *Le travail et la technique* : division du travail ; labeur, production et création ; progrès et invention.
- *Le travail et la justice* : valeur d'usage et valeur d'échange ; propriété et possession ; salaire, valeur, dignité.

Repères associés : Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - En fait/en droit - Formel/matériel - Idéal/réel - Identité/égalité/différence - Impossible/possible - Légal/légitime - Médiat/immédiat - Obligation/contrainte - Origine/fondement - Principe/cause/fin - Public/privé - Transcendant/immanent.

La vérité

- *La vérité et la raison* : croyance et vérité, intuition et discours, expérience et connaissance.

Vadémécum à l'usage des jeunes professeur.es de philosophie

- *La vérité et la science* : apparence et réalité ; évidence et cohérence ; hypothèse et vérification ; sens et interprétation.
- *La vérité et la conscience* : mythe, science et philosophie ; dogmatisme et scepticisme.

Repères associés : Absolu/relatif - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Concept/image/métaphore - Contingent/nécessaire - Croire/savoir - Essentiel/accidentel - Exemple/preuve - Expliquer/comprendre - Formel/matériel - Hypothèse/conséquence/conclusion - Idéal/réel - Intuitif/discursif - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif/intersubjectif - Origine/fondement - Persuader/convaincre - Ressemblance/analogie - Théorie/pratique - Transcendant/immanent - Universel/général/particulier/singulier - Vrai/probable/certain.

[1] <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

[2] À la manière de Confucius : « On respecte les dieux en gardant ses distances ».

[3] <https://eduscol.education.fr/1702/programmes-et-ressources-en-philosophie-voie-gt>